

Papineau Politique
linguistique

Politique créée en 2018

Révisée en octobre 2022

Comité directeur :

Mme Josée Paquette, cheffe d'établissement

Mme Véronique Cloutier, coordonnatrice du PEI

Mme Caroline Gratton, Mme Amélie P. Gilbert, Mme Sophie Dancause enseignantes de langue maternelle et de langue espagnole PEI

M. Luc Galarneau et Mme Josée Allard, enseignants(es) de langue seconde PEI

Mme Jacinthe Lalonde, orthopédagogue

M. Étienne Lussier, enseignant PEI

Dans le présent document, pour faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé sans discrimination.

TABLE DES MATIERES

PRÉAMBULE : MISSION ET VISION DE L'ÉTABLISSEMENT.....	4
ÉNONCÉ ET BUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE	5
PRINCIPES GÉNÉRAUX ET CONTEXTE SOCIOCULTUREL.....	6
PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
CONTEXTE SOCIOCULTUREL.....	6
LANGUE D'ENSEIGNEMENT	7
LANGUE ET LITTÉRATURE (FRANÇAIS).....	7
ACQUISITION DE LANGUE (ANGLAIS, LANGUE SECONDE).....	7
ESPAGNOL, LANGUE TIERCE	8
ACCÈS AU PROGRAMME DE L'IB.....	9
IMPLICATION DES PARENTS.....	10
LIENS AVEC LA POLITIQUE D'INTÉGRITÉ.....	11
LIENS AVEC LA POLITIQUE D'ÉDUCATION INCLUSIVE.....	12
LIENS AVEC LA POLITIQUE D'ÉVALUATION.....	13
LIEN AVEC LA POLITIQUE D'ADMISSION.....	14
ANNEXES	15
ANNEXE 1 : PLANIFICATION DU VOLET ENRICHISSEMENT DU FRANÇAIS	15
ANNEXE 2 : PLANIFICATION DU VOLET ENRICHISSEMENT DE L'ANGLAIS	16
ANNEXE 3 : BULLETIN PEI	17
BIBLIOGRAPHIE	18

PRÉAMBULE : MISSION ET VISION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École secondaire Louis-Joseph-Papineau vise la réussite de l'ensemble de ses élèves. Pour permettre à chaque élève de s'épanouir, l'école doit s'adapter à la diversité des personnes et de leurs besoins éducatifs en leur offrant les meilleures occasions d'apprentissage. Ainsi, la mission est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves. De plus, le Programme d'Éducation Intermédiaire (PEI), par l'entremise de l'Organisation du Baccalauréat International (IB), a pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers sa planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible. Les élèves sont invités à sortir de l'école pour voyager dans la province, mais aussi dans différents pays dans le but d'apprendre non seulement la langue, mais de développer des relations interculturelles significatives. Des projets visent la correspondance avec d'autres élèves afin de les sensibiliser aux différentes histoires de vie d'autres adolescents du monde. Des invités de marque viennent parler de leur parcours pour ouvrir les horizons des jeunes et développer le citoyen du monde en devenir. Le contexte socioculturel et l'indice de défavorisation nous forcent à adapter les activités proposées pour celles à moindre coût au-delà de la communauté immédiate.

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif de notre école, l'énoncé de la vision qui a guidé nos travaux est : « Mon école, mon engagement, ma réussite ». L'établissement souhaite que chaque élève se sente comme chez lui, en sécurité et dans un milieu où il peut s'épanouir en tant qu'apprenant de toute une vie. Les multiples situations de collaboration et de socialisation offertes plongent l'élève dans un milieu où l'apprentissage dépasse les simples matières scolaires. Différentes compétences seront développées dans un milieu proposant des activités et des projets variés. Les élèves sont invités à s'engager dans leur réussite, mais aussi dans leur milieu pour faire rayonner le PEI dans leur communauté. Un engagement intègre et respectueux assure un milieu de vie sain et un climat propice à l'apprentissage. Chaque élève et membre de la communauté scolaire est responsable de la réussite de chacun et un sentiment de confiance est essentiel. L'établissement vise la réussite scolaire, mais également la réussite personnelle de chacun des individus. Le développement de compétences visant le vivre ensemble harmonieux est primordial. Enfin, l'école s'est donné comme mandat de propager les valeurs suivantes : engagement, respect et ouverture d'esprit.

ÉNONCÉ ET BUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

D'une part, conformément aux exigences du PEI, l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau doit établir sa politique linguistique en fonction de la description faite dans les guides « *Des principes à la pratique* » et « *Directives d'élaboration d'une politique linguistique* » publiés par l'IB.

D'autre part, le Ministère de l'Éducation (MEQ) demande que « chaque centre service scolaire ait une politique linguistique notamment en ce qui concerne l'apprentissage de la langue officielle, le français et pour les communications avec les parents ». La politique du centre de services définit la position de celle-ci en ce qui concerne la qualité de la langue française utilisée dans tous ses établissements et par tout le personnel y travaillant. Notre établissement doit donc intégrer cette politique dans la sienne et être conforme à la fois avec les deux documents fournis par l'IB mentionnés précédemment. Notre politique locale doit également tenir compte de l'article 22 de la loi sur l'instruction publique, de la Charte de la langue française, de la loi 101 et du plan d'action déposé par le MEQ visant l'amélioration du français dans les écoles de la province de Québec.

Pour rendre le tout concret et propre à notre établissement, nous avons élaboré une philosophie langagière, dressé un portrait linguistique et mis en place des voies d'actions concrètes pour les différentes langues enseignées.

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET CONTEXTE SOCIOCULTUREL

PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, en conformité avec les politiques établies par les instances décisionnelles, affirme que le français est la langue de toutes les communications et que la scolarisation se donne dans la langue française dans son établissement. Elle adhère également aux mesures du plan d'action du MEQ visant l'amélioration du français et soutient les initiatives de sa mise en œuvre. L'établissement établit que la qualité de la langue française, écrite et parlée, est une responsabilité de tous les intervenants travaillant en milieu scolaire. Les matières concernant les langues occupent également une place de choix dans l'interdisciplinarité puisque la presque totalité de notre planification interdisciplinaire inclut une langue.

La qualité de la langue et des communications occupe une place importante dans le projet éducatif de l'école, car dans notre plan d'action du projet éducatif, il y a deux objectifs en lien avec la qualité de la langue.

- Objectif #1 : Augmenter le taux de réussite en français à chacun des niveaux
- Objectif #2 : Augmenter le nombre d'élèves ayant une réussite dans les trois matières de base en quatrième secondaire.

CONTEXTE SOCIOCULTUREL

L'école secondaire Louis-Joseph-Papineau est une école francophone qui accueille environ 592 élèves qui constituent une population étudiante très homogène. Plus de 98 % des élèves sont de langue maternelle française, originaires du Québec. Les autres élèves sont de langue maternelle anglaise, mais ceux-ci sont tous parfaitement bilingues ou presque. La quasi-totalité de ces élèves ont cheminé en français lors de leurs études primaires. Notre défi est donc double : d'un côté, nous devons consolider l'apprentissage de notre propre langue et de l'autre assurer la stimulation et la progression de l'anglais langue seconde tout au long du programme. L'espagnol comme langue tierce est également enseigné durant deux années au programme des élèves inscrits au PEI.

Notre situation géographique constitue aussi un défi puisque nous sommes situés en milieu rural entre deux grands centres multiethniques (Montréal et Ottawa-Gatineau) et que la composition de la population environnante, très homogène, est constituée majoritairement de francophones d'origine canadienne-française. Il est plus difficile dans notre région immédiate d'établir des contacts avec des communautés culturelles diverses.

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

LANGUE ET LITTÉRATURE (FRANÇAIS)

- Tous les enseignants consacrent une attention particulière dans chaque travail à la qualité du français et aux fautes d'orthographe et de syntaxe;
- Participation de tous les élèves du PEI à un minimum d'une représentation théâtrale professionnelle en langue maternelle par année;
- Mise en place d'activités parascolaires ou événements visant à appuyer le développement de la qualité de la langue. Exemples : L'étudiant-Outaouais, groupe de lecture avec bibliothécaire et Comédia (comédie musicale);
- Enseignement-ressource et/ou récupération aux élèves en difficulté à tous les niveaux;
- Tous les intervenants du milieu scolaire ou accompagnateurs s'assurent de la qualité de la langue parlée lors des périodes d'enseignement ou activités hors classes;
- Intégration du volet d'enrichissement de la langue maternelle proposé par la SÉBIQ. (Joint en annexe 1)
- L'établissement procède au renouvellement progressif de son matériel afin d'offrir des manuels et des dictionnaires récents.
- Offrir un service de bibliothèque de qualité et un choix de collections littéraires et de périodiques.
- Services et plan d'interventions adaptés aux élèves ayant des besoins pédagogiques particuliers au niveau langagier (orthopédagogie, orthophonie...)
- Exigences d'un français de qualité au sein de l'administration.
- Fournir un référentiel grammatical dès la première année au secondaire.
- Formation continue de la majorité des enseignants en langue maternelle et/ou en langue et littérature au PEI.
- Offrir un service de francisation aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue française par le biais d'un budget spécial octroyé par le centre de services scolaire.

ACQUISITION DE LANGUE (ANGLAIS, LANGUE SECONDE)

- Intégration du volet d'enrichissement de la langue seconde proposé par la SÉBIQ (joint en annexe 2);
- Améliorer la disponibilité et la quantité des collections de romans et de revues de langue anglaise à la bibliothèque;
- Participer à des voyages culturels et linguistiques dans des milieux anglophones;
- Enseignement-ressource et/ou récupération pour les élèves en difficulté d'apprentissage, programme de « peer mentoring » avec les élèves finissants;
- Saisir toutes occasions de sensibilisation et de contact à la culture anglophone;
- Utilisation maximale par l'enseignant de la langue anglaise en classe en fonction du niveau scolaire des élèves. (Enseignement de l'anglais en anglais).

ESPAGNOL, LANGUE TIERCE

- Offrir l'enseignement de la langue espagnole sur deux ans. Les deux premières années du programme de trois ans du MEQ seront dispensées pour une durée totale de 140 heures d'enseignement;
- Sensibiliser les élèves à la culture hispanophone;
- Offrir des œuvres en langue espagnole à la bibliothèque.

Afin de soutenir les élèves, quelques mesures sont mises en place. Pour étudier les examens (vocabulaire et verbes), les élèves reçoivent à chaque fois une feuille d'études ainsi qu'un lien Internet leur donnant accès à une application venant les aider à étudier les mots demandés.

Lorsqu'un élève a de la difficulté dans ses évaluations, il est invité à rencontrer l'enseignante sur l'heure du dîner afin qu'il puisse apprendre de nouvelles stratégies d'étude.

Étant donné que les outils d'aide ne sont pas disponibles en espagnol, les élèves ayant une dysorthographe peuvent enregistrer leurs réponses afin qu'ils ne soient pas pénalisés quant à l'orthographe des mots. Pour les élèves dyslexiques, l'enseignante leur fait la lecture des textes et des questions à leur demande.

ACCÈS AU PROGRAMME DE L'IB

Le programme PEI est offert à toutes les personnes posant une demande de candidature. Comme l'une de nos valeurs est l'ouverture d'esprit, nous mettons en pratique cette valeur par l'intégration d'élèves provenant d'autres pays. Nous avons la chance d'accueillir un élève en immersion française provenant de l'Allemagne.

IMPLICATION DES PARENTS

Les parents doivent prendre connaissance de la politique et des autres documents en lien avec l'enseignement et l'évaluation de la langue. Ils doivent aussi s'assurer de faire un suivi de l'apprentissage de leur enfant en lien avec les résultats scolaires. Il est de la responsabilité du parent d'informer l'école de toutes conditions pouvant interférer sur l'apprentissage de celui-ci. Les parents peuvent aussi valoriser la langue à la maison en permettant différentes activités aux enfants afin de s'exprimer dans leur langue maternelle ou autre.

Le comité établi est composé principalement d'enseignants en langue ainsi que la coordonnatrice et la direction de l'établissement. Ils révisent la politique annuellement, dans la mesure du possible. La cheffe d'établissement est responsable de la diffusion de la politique auprès des enseignants. La coordonnatrice publie les différentes politiques sur le site web de l'école pour que les parents en prennent connaissance.

LIENS AVEC LA POLITIQUE D'INTÉGRITÉ

Dans tous les cours de langues, les enseignants veillent à ce que la politique d'intégrité soit appliquée minutieusement et de façon structurée afin de respecter les cinq principes fondamentaux de l'intégrité intellectuelle. De plus, nous veillons à ce que les élèves n'adoptent pas de mauvaise conduite lors de la production de travaux. En cas de mauvaise conduite, des sanctions seront données en lien avec la politique de l'intégrité.

LIENS AVEC LA POLITIQUE D'ÉDUCATION INCLUSIVE

Dans notre établissement, nous nous assurons d'inclure tous les élèves peu importe leur langue maternelle. Bien que la langue d'enseignement soit le français, des outils et des ressources sont mis en place pour favoriser l'intégration de tous dans les différentes matières. Notre contexte socioculturel est très homogène et contribue à la rareté des différences dans les langues parlées.

LIENS AVEC LA POLITIQUE D'ÉVALUATION

Dans la politique linguistique, l'élève sera amené à développer la langue d'enseignement, le français et aussi des langues acquisition soit l'anglais et l'espagnol. Le projet éducatif de notre établissement a ciblé deux objectifs qui sont en lien direct avec l'enseignement de la langue. L'évaluation est partie prenante du cheminement de l'élève puisque nous devons augmenter notre taux de réussite dans la langue d'enseignement. En lien avec la politique d'évaluation, notre but est de faire en sorte que les élèves réussissent davantage. Afin d'assurer une bonne intégration de nos élèves dont la langue maternelle n'est pas le français, nous pouvons offrir des services et des outils (logiciel de traduction) afin de faciliter leur compréhension lors d'évaluation formative ou sommative.

LIEN AVEC LA POLITIQUE D'ADMISSION

À travers le processus de sélection, les élèves doivent porter une attention particulière à la qualité de langue écrite dans le questionnaire d'intérêt. Aussi, lors de l'entrevue, la communication doit être claire et cohérente pour permettre à l'auditeur de bien comprendre l'intention de l'élève. Si la langue maternelle est différente du français, l'école mettra en place des moyens afin que l'élève puisse participer au processus de sélection.

ANNEXE 1 : PLANIFICATION DU VOLET ENRICHISSEMENT DU FRANÇAIS

Voir document joint intitulé « *Enrichissement français* ».

ANNEXE 2 : PLANIFICATION DU VOLET ENRICHISSEMENT DE L'ANGLAIS

Voir document joint intitulé « *Enrichissement anglais* ».

ANNEXE 3 : BULLETIN PEI

Voir document joint intitulé « *Bulletin PEI* ».

BIBLIOGRAPHIE

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Directives à l'intention des établissements pour l'autoévaluation de leur politique linguistique*, Genève, 2012, 12 pages.

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Directives d'élaboration d'une politique linguistique*, Genève, 2007, 5 pages.

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *Le guide des principes à la pratique*, Genève, 2014, 152 pages.

CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES. *Politique linguistique*, recueil de gestion, 2012, Gatineau, 2 pages.

MEQ. *Différenciation pédagogique : Soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite éducative*, 2021, 27 pages.

SÉBIQ. *Enrichissement acquisition de langue-anglais*, 2015.

SÉBIQ. *Guide d'enrichissement en français*, 2015.